



investance

11 & 12 février 2010

Paris

Serge DUROX
ERNST & YOUNG Société
d'avocats

Gérard ZOLT
SGOPE S.A.

Rony GAMIETTE
BANQUE PALATINE

Emmanuelle PORTELLE
NATIXIS GLOBAL AM

Martine SAMUELIAN
JEANTET ASSOCIES
AARPI

Dominique FORTUNE
CARDIF
(groupe BNP Paribas)

Guillaume de
CHATELLUS
MARSH France

Françoise BONFANTE
Groupe UBS France

Rodolphe ANDRIEU
D'IRAY
CREDIT AGRICOLE S.A.

Anne LANDIER-JUGLAR
CACEIS

Luc TAGLIABUE
CACEIS Bank

CONTRÔLE INTERNE, CONFORMITÉ ET RISQUES

Quelles sont les évolutions et
les pratiques actuelles ?

4^{ème} conférence annuelle

- Quel est le nouveau cadre réglementaire de la supervision bancaire et ses nouveaux champs d'action ?
- Quelles évolutions des méthodes de contrôle interne et de conformité ? Restent-ils des zones d'ombre à couvrir ?
- Quel pilotage des métiers du contrôle et de la conformité dans vos structures ?
- Comment mettre en place les meilleurs dispositifs anti-fraudes, stress tests... ?
- Le facteur humain : élément clé de la gestion des risques ?
- Quelle approche de la conformité et du contrôle interne dans un groupe multi-métiers et/ou international ?
- Jusqu'où la responsabilité du Compliance Officer peut-elle être engagée ?

En partenariat avec

LesEchos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

Contrôle interne, Conformité et Risques

Quelles sont les évolutions et les pratiques actuelles ?

jeudi 11 février 2010

Matinée

08:30 Accueil des participants

09:00 **Quelle évolution de la gouvernance des entités réglementées ?**

- De la conformité à la gouvernance réglementée
 - De la conformité formelle à la conformité opérationnelle
 - De la conformité opérationnelle à la gouvernance réglementée
- Une gouvernance réglementée au bénéfice des clients...et de l'entreprise
 - Encadrement d'un nouveau risque de l'industrie financière : La relation client
 - Un nouveau "Business model" pour l'industrie financière?

Serge DUROX

Avocat – Partner

ERNST & YOUNG Société d'avocats

Le profile client: "quo vadis"?

- Les conséquences de la transposition de la 3^{ème} directive européenne en matière de lutte contre le blanchiment
- Le KYC "traditionnel" est-il encore adapté?
- De l'information à la connaissance

Gérard ZOLT

C.E.O.

SQOPE S.A.

11:30 Pause-café

L'optimisation des pratiques de contrôles internes

- Vers une automatisation croissante des méthodes de contrôle
- Les avantages des investigations automatisées sur les méthodes traditionnelles par sondage
- Exemple d'application à la gestion de fortune ou à la gestion d'actifs

Rony GAMIETTE

Directeur de la Conformité et des Contrôles Permanents

BANQUE PALATINE

12:30 Déjeuner

Après-midi

14:00 **Conformité et Contrôle Interne dans un contexte de Groupe International**

- Les problématiques de gouvernance
- Les problématiques de reporting

Emmanuelle PORTELLE

Directeur adjoint Compliance, Risk Management et Audit Interne

Senior Vice President

NATIXIS GLOBAL AM

Jusqu'où la responsabilité du Compliance Officer peut-elle être engagée ?

- Rôle du Compliance Officer
- Droits et devoirs du Compliance Officer en interne et en cas d'externalisation des activités
- Décisions de sanction rendues par la Commission Bancaire et la Commission des sanctions de l'AMF en cas de non-conformité

Martine SAMUELIAN

Avocat associé

Responsable du pôle Institutions et Services Financiers

JEANTET ASSOCIES AARPI

16:30 Fin de la première journée

Contrôle interne, Conformité et Risques

Quelles sont les évolutions et les pratiques actuelles ?

vendredi 12 février 2010

Matinée

08:30 Accueil des participants

09:00 **Quelle approche globale de la gestion des risques pour les professionnels des marchés financiers ?**

- Comment mettre en place une filière risque unique ?
- Comment la piloter ?
- Quelle collaboration entre le responsable des risques et le responsable de la conformité ?

Françoise BONFANTE

Responsable de la filière risques

Groupe UBS France

De la cartographie des risques au reporting, quels sont les outils à mettre en place pour le pilotage des risques et de la conformité ?

- Comment formaliser l'existant : Une tâche chronophage
- Best practices des méthodes et outils

Rodolphe ANDRIEU D'IRAY

Direction de la Conformité

Responsable Coverage Assurances et SFS

Responsable Communication et Formation

CREDIT AGRICOLE S.A.

11:00 Pause-café

11:30 **Les nouveaux enjeux de la Conformité dans l'assurance**

- La sécurité financière avec la 3^e directive
- Information, transparence et loyauté vis à vis du client : Du rapport Delmas-Marsalet au rapport Deletré 2.
- La démarche TCF britannique

Dominique FORTUNE

Responsable de la Conformité

CARDIF (groupe BNP Paribas)

12:30 Déjeuner

Après-midi

14:00 **Retour d'expérience d'une banque dépositaire**

- Quels risques de non-conformité pour un dépositaire ?
- Quelle évolution des conditions d'exercice ?
- Le rôle du contrôle dépositaire dans la conformité

Anne LANDIER-JUGLAR

Directeur Conformité et Juridique

CACEIS

Luc TAGLIABUE

Responsable Conformité, RCSI

CACEIS Bank

Nouvelles réglementations : l'Enterprise Risk Management est-il à un tournant ?

Quelle approche du contrôle interne, de la Gouvernance et risk management pour les sociétés commerciales ?

- Réglementations existantes (Coso 2, LSF, SOX, ...)
- Nouveau cadre (AMF, 8^e Directive, intégration dans les critères de notations des agences la qualité des dispositifs de Risk management...)
- Référentiels

Guillaume de CHATELLUS

Chargé de Clientèle Grands Comptes

Directeur Marketing

MARSH France

16:30 Fin de la conférence

POUR PLUS D'INFORMATION

Contact : Carole Watzky
Tel : +33 (0)1 58 18 64 45
E-mail : cwatzky@investance.com

POURQUOI PARTICIPER ?

Un défaut de conformité peut coûter cher malgré le contexte réglementaire et les dispositifs mis en place par la plupart des établissements financiers. Au-delà des considérations pécuniaires, c'est l'image même de l'entreprise qui est menacée.

Les évolutions réglementaires récentes (modification du Règlement CRB 97-02, G20, Bâle II...) ainsi que la montée en puissance des fonctions de contrôle interne, de conformité et gestion des risques, amènent aujourd'hui nombre de banques et entreprises d'investissement à faire évoluer leur organisation et leurs dispositifs dans ces domaines.

Les établissements financiers doivent prévoir un **dispositif multi-métiers** et/ou à **l'échelon international**, assurant une couverture adéquate tant en termes de remontée des informations que de contrôle des différents sites.

Cela amènera les banques et entreprises d'investissement à, notamment, **clarifier encore plus la répartition des rôles** entre les fonctions clés; à **industrialiser et systématiser les fonctions conformité et de contrôle**, tout en privilégiant **l'approche préventive de la surveillance des risques** en amont des contrôles à posteriori.

Les **repères, pratiques de place et benchmarks** sont plus que jamais de **précieux outils** associés aux fonctions de contrôle et de la conformité ainsi que dans la gestion des risques. Dans ce contexte, **l'échange d'informations et d'expériences s'avèrent indispensables**.

Durant ces 2 jours, à travers une alternance d'exposés et de débats sur des thèmes définis en étroite collaboration avec les intervenants, Investance Institute vous propose de répondre aux questions suivantes :

- **Quel est le nouveau cadre réglementaire de la supervision bancaire et ses nouveaux champs d'action ?**
- **Quelles évolutions des méthodes et contrôles ? Quelles zones d'ombre restantes ?**
- **Quel pilotage des métiers du contrôle et de la conformité dans vos structures ?**
- **Comment mettre en place les meilleurs dispositifs anti-fraudes, stress tests... ?**
- **Le facteur humain : élément clé de la gestion du risque de conformité ?**
- **Quelle approche de la conformité et du contrôle interne dans un groupe international ?**
- **Jusqu'où la responsabilité du Compliance Officer peut-elle être engagée ?**

A PROPOS D'INVESTANCE INSTITUTE

Investance Institute est le pôle conférences, séminaires et formation du Groupe Investance.

Les conférences internationales et des ateliers de management organisés par Investance Institute facilitent le développement organisationnel et aident les cadres dirigeants et professionnels à conserver une avance concurrentielle. Ils trouvent un espace pour le débat, la discussion et l'échange d'idées novatrices.

Chaque événement organisé par Investance Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, autre raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants et managers des entreprises participent à nos formations.

Depuis 2002, plus de 2000 personnes, venues de 22 pays, ont participé à au moins l'une de nos conférences.

www.investance.com

QUI DOIT PARTICIPER ?

Au sein de l'ensemble des métiers de l'industrie financière (banque de détail, banque d'investissement, asset management, banque privée, services aux investisseurs, assurances...) :

- Directions générales
- Directeurs ou Responsable de la conformité
- Compliance officers
- Déontologues
- RCCI, RCSI
- Directeurs ou Responsables juridiques
- Directeurs ou Responsables du contrôle interne
- Directeurs ou Responsables des contrôles permanents
- Directeurs de l'inspection générale
- Directeurs ou Responsables de l'audit
- Responsables LAB/CFT
- Risk managers

Intervenants auprès de l'industrie financière :

- Cabinets d'audit, conseil, avocats

Bulletin d'inscription

CONTRÔLE INTERNE, CONFORMITÉ ET RISQUES

Quelles sont les évolutions et les pratiques actuelles ?

4^{ème} conférence annuelle

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous dès maintenant en complétant ce bulletin d'inscription

par Téléphone Carole Watzky : +33 (0)1 58 18 64 45

par Fax+33 (0)1 44 94 04 00

par Courrier: Investance SA :

7, rue Léo Delibes - 75016 PARIS

Visitez notre site internet :

www.investance.com

Paris

jeudi 11 et vendredi 12 février 2010

Dates : Le séminaire de formation débutera le jeudi 11 février 2010 à 8h30 et se terminera le vendredi 12 février 2010 à 18h00 (sous réserve de modification)

Lieu : Paris : Le lieu vous sera communiqué ultérieurement

Inscriptions : Toute inscription est validée dès réception du formulaire d'inscription par fax au : + 33 (1) 44 94 04 00

Chaque inscription est strictement personnelle. Ces droits comprennent toute la documentation de la Conférence, ainsi que les restaurations des déjeuners du jeudi 11 et vendredi 12 février 2010

Annulation : En cas de désistement avant le 29 janvier 2010 les droits de participation seront remboursés intégralement. Après cette date, aucun remboursement ne sera pratiqué, mais un remplacement pour l'inscription reste possible. Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Une facture vous est envoyée dès réception de votre inscription et de votre paiement.
Elle tient lieu de convention simplifiée de formation

Participant

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél :

E-Mail :@.....

Institution :

Adresse :

Facturation

Nom du contact :

Fonction :

Adresse.....

Tél :

Fax :

E-Mail :@.....

Numéro de TVA intra-communautaire :

• Droits d'inscription :

1850 euros HT (2212,60 € TTC)

1295 euros HT (1548,82 € TTC) **tarif abonné Investance**

Tout paiement doit être effectué à réception de la facture

• Modes de paiement

Par Chèque :

Ci-joint un chèque bancaire à l'ordre de Investance Institute

Par virement bancaire au compte:

RIB : 10107 00175 00524007424 32

IBAN : FR76 1010 7001 7500 5240 0742 432

Caisse d'épargne Ile de France Paris agence entreprise
rue du Louvre

Offre d'abonnement au journal LES ECHOS

Suite à votre inscription à la conférence « contrôle interne, conformité et risque » des 11 et 12 février 2010, vous bénéficiez automatiquement d'un **abonnement gratuit de 6 mois** au journal LES ECHOS (vous autorisez Investance à transmettre vos coordonnées au journal)

Non, je ne souhaite pas bénéficier de cette offre

• DATE & SIGNATURE :

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail à : information@investance.com. Il vous est également possible de nous envoyer un courrier à l'adresse suivante : Investance - 7, rue Léo Delibes 75016 Paris.

According to the French Data Act Protection n°78-17 dated 6th of January 1978, you are able to enter, rectify, modify and erase you personal data. Therefore, you can act on this by either sending an e-mail to : information@investance.com; or writing to us at the following address : Investance - 7, rue Léo Delibes 75016 Paris - FRANCE